

Réf: Dossier 456439

Avis de constitution

SOCIETE « ANOUANZÊ HOLDING »

Siège ABIDJAN COCODY ANGRE CHATEAU, Lot 4400,
Ilot 404

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 29/10/2025, et enregistrés au CEPICI le 29/10/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ANOUANZÊ HOLDING »

Objet : IMMOBILIER (GESTION LOCATIVE , GESTION DE BIEN IMMOBILIER),

CONSEIL,

CONSTRUCTION ,

QUINCAILLERIE (ACHAT ET VENTE DE MATERIEL DE CONSTRUCTION),

RENOVATION ,

COMMUNICATION (IMPRIMERIE),

APPORTEUR D'AFFAIRE

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de

commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY ANGRE CHATEAU, Lot 4400, Ilot 404

Dirigeant(s) M KOUAKOU FRANCK ANGENOR (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-11960 du 03/12/2025 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°73190/GTCA/RC/2025 du 03/12/2025

